



## SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### Consultation par voie électronique

Du lundi 14 septembre 2020 à 8h00 au mardi 15 septembre 2020 à 18h00

## Renouvellement des conditions de partenariat entre l'Association ALYSEE et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	77
Quorum :	39
Nombre de votants :	77

### **56 membres élus favorables :**

Guy BACULARD ; David BALDINI ; Denis BANCEL ; Myriam BENCHARAA ; Christian BERTHE ; Bénédicte BETTANT CURAN ; Olivier BLANC ; Dominique BOUVIER ; Daniel BUGUET ; François CHARDINY ; Yves CHAVENT ; Jacques COIRO ; Philippe COLLOT ; Jocelyne CORNEC ; Anne DAMON ; Marc DEGRANGE ; Marie-Claude DESBENOIT ; Guillaume DUVERT ; Jean-François FARENC ; Nicolas FARRER ; Olivier FINAZ ; Frédéric FOSSI ; Edith GALLAND ; Eric GARCIN ; Vincent GIRMA ; Jérôme GRENIER ; Patricia GROS MICOL ; Philippe GUERAND ; Frédéric JACQUIN ; Stéphanie JUHASZ ; Claire-Lise JUVIGNARD ; Sylvie KERGONOU ; Francis KESSOUS ; Pierre LARDON ; Corinne LIENART ; Daniel LOCTIN ; Christophe MARGUIN ; Christian MISSIRIAN ; Jean MOUGIN ; Henri PAIN ; Anne-Sophie PANSERI ; Patrick PARAT ; Luc PELEN ; Céline PELESZEZAK ; Gérard PELISSON ; Philippe POBE ; Claude POLIDORI ; Régis POLY ; Yves POMMIER ; Nathalie PRADINES ; Thierry RAEVEL ; Jean-Jacques REY ; Sophie SOURY ; Philippe VALENTIN ; Hélène VILLARD ; Daniel VILLAREALE.

**1 membre s'abstient par vote :** Céline PARAVY-ATLAN

### **20 membres élus s'abstiennent par défaut de vote :**

Roland BERNARD ; Nathalie BOBIN ; Irène BREUIL ; Philippe DAVID ; Sylvie DU PARC ; Marie-Claude FOUCRE ; Evelyne GALERA ; Alain GRANDOUILLER ; Annabelle GRECO JAUFFRET ; Emmanuel IMBERTON ; Jean-Michel JOLY ; Sylvie MADAMOUR ; Véronique MADELRIEUX ; Jean-Louis MAIER ; Philippe MALAVAL ; Alice NOURRISSON ; Marta PARDO-BADIER ; Denise ROMESTANT ; Thomas SAN MARCO ; Elisabeth THION.

**0 membre contre**

## 1/ Présentation du contexte

L'Association Alysée fédère **8 groupements d'entreprises du Sud-Est Lyonnais** (Chaponnay, Corbas, Feyzin-Solaize, Mions, Pays de l'Ozon, Saint-Fons, Saint-Priest et Vénissieux).

Depuis sa création en 1998, son siège est domicilié au sein de l'Agence de Corbas. La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne en est membre et participe à ce titre au bureau et à l'assemblée générale.

L'association compte 145 entreprises adhérentes dont 50% d'entreprises de plus de 20 salariés. L'association couvre 50% du territoire de l'agence de Corbas

Depuis sa création, eu égard à la complémentarité de nos objectifs sur le territoire du Sud Est lyonnais, la CCI est un partenaire majeur d'Alysée et à ce titre, la CCI met à disposition de l'association un bureau hébergeant leur Chargée de relation entreprises.

Cette collaboration a démontré depuis de nombreuses années, son efficacité permettant notamment via des actions communes de promouvoir réciproquement leurs missions en matière de développement économique et d'attractivité du territoire.

## 2/ Renouvellement de la convention

Il est envisagé de renouveler la convention intervenue entre l'Association Alysée et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne pour une durée de 2 ans dans les conditions suivantes :

- Mise à disposition d'un bureau au sein de l'Agence de Corbas valorisée à hauteur de 8100€ HT par an.
- Accompagnement de la Chargée de relation entreprises par la CCI, dans la réalisation du plan d'actions annuel défini par le Conseil d'administration d'Alysée. Cet accompagnement est valorisé à hauteur de 1840 € par an.

## 3/ Présentation du plan d'actions d'Alysée

Le plan d'actions de l'association ALYSEE vise à organiser et promouvoir des événements et services à destination de ses entreprises adhérentes. Parmi ces événements certains sont des atouts majeurs pour le rayonnement de la CCI auprès des entreprises et collectivités de l'Est Lyonnais :

### Les rencontres « adhérents » de l'association :

Il s'agit d'un événement réseau qui se déroule dans les locaux de l'agence de Corbas. Cette action permet de faire connaître les bâtiments de l'agence mais aussi et surtout les services de la CCI puisqu'au début de chaque rencontre l'association met à l'honneur la CCI et présente les services associés à l'agence. La CCI est présente lors de chaque rencontre.

NB : En 2019, il y a eu 4 événements de ce type qui ont cumulé 187 entreprises participantes.

Perspectives 2020/21 : Ce type d'action est renouvelé sur la même cadence annuelle

### Les rencontres Villes/entreprises :

Cette action née du partenariat entre ALYSEE et l'agence de Corbas, propose à des communes d'organiser un événement « entreprises » sur leur territoire avec pour but de présenter l'action de la CCI, d'ALYSEE, de la Ville en matière de développement économique. Très prisée par les collectivités, cette action a le double avantage pour la CCI de faire connaître ses actions et services auprès des entreprises mais aussi de nouer des relations étroites avec les collectivités et ainsi se positionner comme un interlocuteur prioritaire pour leurs besoins.

NB : En 2019, il y a eu 7 rencontres organisées (Corbas, Communay, Chaponnay, Saint Symphorien d'Ozon, Feyzin, Vénissieux, Mions). Au cumulé cela représente 153 entreprises participantes dont 44% étaient adhérentes à ALYSEE).

Perspectives 2020/21 : Ce type d'action est renouvelé.

### Partenariat Les matinales de l'Orion et de l'Est Lyonnais :

Le produit « matinale CCI » est un des services premiers des agences et du pôle Proximité de la CCI LYON Métropole Saint-Etienne Roanne. Il a pour vocation d'animer le territoire en proposant une réunion d'information et de sensibilisation à destination des dirigeants d'entreprises sur une thématique en lien avec le développement de l'entreprise.

Ce produit est essentiel dans la stratégie d'acquisition clients pour la CCI. Pour ne pas concurrencer ce service proposé par la CCI, ALYSEE ne se positionne pas sur son territoire dans l'organisation de ce type de réunion, au contraire dans le cadre de son plan d'actions, elle s'engage à faire la promotion des matinales de la CCI intitulées « les matinales de l'Orion » ou « de l'Est Lyonnais ».

NB : En 2019, 19 matinales ont été organisées pour un total de 314 entreprises participantes.

Perspectives 2020/21 : Ce type d'action est renouvelé par la CCI. ALYSEE s'engage sur les mêmes dispositions

#### Business Meeting :

ALYSEE est partenaire des CCI Business Meetings de la CCI. Ce partenariat se traduit par la promotion de l'évènement auprès de ses adhérents et par la mobilisation de la chargée de relation entreprises pour leur organisation.

NB : En 2019, La CCI a organisé au Groupama Stadium un CCI Business Meeting à l'échelle de tout l'Est Lyonnais (28 communes dont 14 correspondent au territoire d'ALYSEE) qui a regroupé 109 entreprises dont 19% étaient adhérentes d'ALYSEE.).

Perspectives 2020/21 : En 2020, Le CCI Business Meeting a été reporté à une date ultérieure pour cause de crise sanitaire lié à la COVID 19. Dès que la situation le permettra des évènements seront programmés et ALYSEE s'engage sur les mêmes dispositions que les années précédentes

#### Action Mobilité Est Lyonnais :

ALYSEE se mobilise fortement sur les questions de mobilité et d'accessibilité de l'Est Lyonnais. Elle participe dans ce cadre aux réunions et groupes de travail de la CCI.

NB : en 2018/2019, sous l'impulsion d'Emmanuel Imberton la CCI a mis en place un groupe de travail concernant la mobilité dans l'Est Lyonnais et qui permettait d'alimenter le livre blanc des mobilités de la CCI et une intervention auprès du SYTRAL. ALYSEE était partie prenante de ces réunions et GT.

Perspectives 2020/21 : ALYSEE sera mobilisée par la CCI pour les actions suivantes

- Concertation (Septembre 2020) nœud routier Ternay-Givors dans le cadre de l'amélioration des mobilités entre Lyon et Saint-Etienne.
- Concertation (Automne 2020) sur passage à 2X 3 voies sur l'A46 sud
- Concertation nœud ferroviaire (Automne 2020) (RER métropolitain, et fret ferroviaire)

#### **4/ Suite à donner**

Compte-tenu de ce qui précède, il est proposé d'approuver l'attribution à l'association Alysee, d'une subvention en nature valorisée à hauteur de 9940 euros par an, sur la base des conditions définies dans la présente note pour une durée de deux ans, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au budget de la CCI, et d'habiliter le Président à signer la convention afférente.

#### **Décision de l'Assemblée générale**

**Cette résolution est prise à la majorité des membres votants.**

Fait à Lyon, le 15 septembre 2020

Pour extrait certifié conforme

Le Directeur Général

  
Xavier PELLETIER